



PREFET D'ILLE-ET-VILAINE

**Direction Départementale de la Cohésion
Sociale et de la Protection des Populations**

**Conseil départemental de la jeunesse,
des sports et de la vie associative**

**Service jeunesse et sports
Service Solidarités**

Dossier suivi par : Nicolas PARQUIC

Tél. : 02 99 28 36 38

Mél : nicolas.parquic@ille-et-vilaine.gouv.fr

Mercredi 18 décembre 2013

Sujet : Délégué Départemental à la Vie Associative

Pour rappel, le titre de Délégué Départemental à la Vie Associative, attribué par arrêté préfectoral confère pour principales fonctions :

- Le pilotage et la coordination d'une mission d'accueil et d'information des associations (MAIA) ;
- L'organisation de la fonction d'observatoire et de veille de la vie associative ;
- La fonction de liaison et de coordination en matière de vie associative entre
 - Les différents services de l'Etat,
 - Les services de l'Etat et les collectivités territoriales

Le **réseau MAIA** en Ille-et-Vilaine s'articule autour d'un maillage constitué de :

- Services de l'Etat (10 dont Préfecture et Sous-préfectures) ;
- Accompagnateurs locaux à la vie associative (29) ;
- Accompagnateurs départementaux à la vie associative (13) ;
- + les 2 opérateurs du Dispositif Local d'Accompagnement

En 2013, les interlocuteurs locaux et départementaux ont été invités deux fois.

Pour info, ordre du jour du 3 juin 2013 :

- Association et questions emplois : Chèque Emploi Associatif, Tiers de confiance, Groupements d'Employeurs, Association et travailleur indépendant... (intervention de M Frédéric HENAFF, URSSAF Bretagne) ;
- Un point sur le [Service civique en Ille-et-Vilaine](#) ;
- Présentation du guide de Vern-sur-Seiche « Comment organiser une manifestation » (par Nathalie PERRIN, Ville de Vern-sur-Seiche) ;
- Appel à projet FDVA 2nd semestre (Formation des bénévoles). Quels besoins de formations identifiés sur les territoires ;
- Un certificat de formation à la gestion associative (CFGGA) en Ille-et-Vilaine. <http://www.associations.gouv.fr/875-le-certificat-de-formation-a-la.html>

Pour info, ordre du jour du 29 novembre 2013 :

- **Outils web et partage de données** (listes de diffusion, espaces partagés, formulaires d'inscription et sondages) : avantages et limites dans le fonctionnement d'une association.
- Points d'actualité : **Loi ESS, FDVA 2014, Réforme rythmes éducatifs**

Guide pratique de l'association (10^{ème} édition) :

Outil support à la transmission des bonnes pratiques, le guide a été réactualisé cette année. 3000 exemplaires ont été commandés (avec soutien du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et Conseil Régional de Bretagne). En quatre mois, les deux tiers ont été distribués auprès des interlocuteurs du réseau MAIA ou des personnes qui en ont fait la demande.

Le guide et ses actualisations sont en ligne sur www.guidepratiqueasso.org.

Les principales sollicitations :

- Aide à la rédaction de statuts ;
- Questions administratives relatives à la déclaration des associations ;
- Questions de droit du travail relatives à l'emploi ;
- Questions d'ordre économique et/ou fiscales ;
- Intervenir en qualité de formateur lors de temps d'échanges et d'informations avec des collectivités et responsables associatifs.

Enjeux d'actualité :

- Favoriser l'interconnaissance des accompagnateurs locaux et la mutualisation des outils ;
- Favoriser la diffusion des outils et bonnes pratiques ;
- Transmettre les informations impactant le monde associatif ;
- Mettre à jour et faire connaître nos pages web : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Les-actions-de-l-Etat/Jeunesse-sports-et-cohesion-sociale/Vie-associative>